

Démarche d'évaluation de la PIÉA 2020

DEVIS

1. CONTEXTE

Le collège Lionel-Groulx est engagé dans la réalisation de sa mission d'établissement d'enseignement supérieur en offrant « une éducation de premier plan ¹».

À ce titre, le collège est soumis à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (chapitre C-29, a. 18), la Loi sur la commission d'évaluation de l'enseignement collégial (C-32.2 a.13) et au Règlement sur le régime des études collégiales (RRÉC) demandant d'adopter une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) et de s'assurer de sa mise en œuvre (art. 25).

C'est donc dans ce contexte que s'inscrit l'évaluation de cette politique dont la dernière version a été adoptée le 5 octobre 2010.

Afin d'assumer sa responsabilité, dans le respect de ses valeurs institutionnelles de transparence, d'objectivité et d'équité et en lien avec sa mission, sa vision et son plan stratégique, la Commission des études a mandaté le 5 septembre dernier un sous-comité dans le but d'évaluer sa politique.

Le présent devis balise la démarche de ce sous-comité.

2. ORIENTATIONS

Le sous-comité aura les quatre orientations suivantes :

1. La réussite éducative

Selon le Plan d'action concerté de la réussite éducative 2020, « la réussite éducative est fondamentale afin que chacun de nos étudiants vive une expérience signifiante [...] L'étudiant doit pouvoir utiliser les moyens mis en place par le Collège pour qu'il s'engage vers sa réussite ²». Ainsi, les valeurs, la vision et le Plan d'action concerté de la réussite éducative du Collège seront à considérer.

2. S'inscrire dans une démarche conviviale

Nous préconisons une démarche d'évaluation simple et flexible, favorisant les échanges et le respect.

¹ COLLÈGE LIONEL-GROULX. « Missions et valeurs du Collège », *La mission du Collège Lionel-Groulx*, 2019, <http://www.clg.qc.ca/le-college/missions-et-valeurs-du-college> (Consulté le 7 novembre 2019)

² COLLÈGE LIONEL-GROULX « Plan d'action concerté de la réussite éducative 2020 » Mai 2017, p. 4.

3. Encourager l'adhésion de l'ensemble de la communauté

La PIÉA est un document de référence. En ce sens, la démarche d'évaluation doit reconnaître et considérer les préoccupations de la communauté. Pour ce faire, il faut faciliter la communication et l'échange d'idées entre les différents acteurs.

4. Considérer les nouvelles réalités

La démarche d'évaluation doit être assez flexible pour s'adapter aux changements.

Le mandat du sous-comité est d'évaluer la présente politique et de formuler des recommandations.

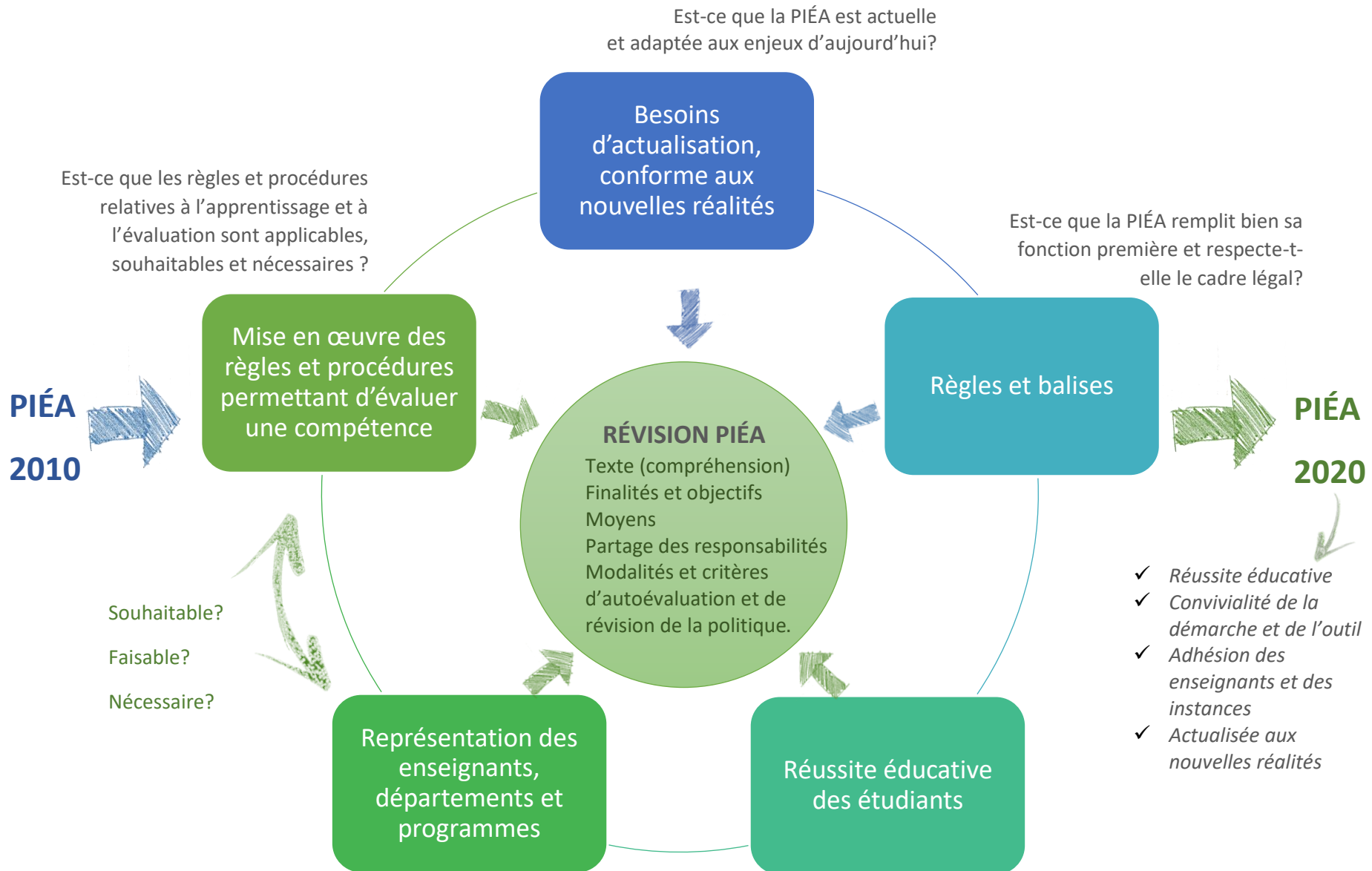
Nous souhaitons réaliser cette démarche dans un climat respectueux de l'autonomie professionnelle des membres de notre communauté.

3. CADRE DE RÉFÉRENCE

Le cadre de référence sur lequel nous appuierons cette démarche d'évaluation s'inspire notamment des fondements de la didactique (Bizier, 2014 : 32). Cette approche nous permettra de considérer la politique actuelle sous différentes perspectives en examinant tant les finalités, les moyens, le texte, le partage des responsabilités ainsi que les modalités et les critères d'évaluation et de révision de la politique.

Notre cadre de référence se compose de cinq questions principales qui seront soutenues par des questions spécifiques, dont un aperçu est présenté en annexe.

4. VUE SYNOPTIQUE



Quels sont les enjeux de mise en œuvre de la PIÉA ?

Comment les principes d'évaluation de la PIÉA encadrent-ils les étudiants dans leurs apprentissages?

QUESTIONS PRINCIPALES	DOCUMENTS DISPONIBLES ³ (Liste non exhaustive)
Est-ce que la PIÉA est actuelle et conforme aux enjeux d'aujourd'hui ?	Plan d'action sur la réussite éducative; Profils de sortie; Procédures RAC; RRÉC;
Est-ce que la PIÉA remplit bien sa fonction première et respecte le cadre légal ?	Règlement portant sur le cheminement scolaire et la réussite; Règlement sur les admissions; PDÉA;
Comment les principes d'évaluation de la PIÉA encadrent-ils les étudiants dans leurs apprentissages ?	Plans-cadres; Plans de cours; Épreuves synthèses de programme; Descriptifs de programmes; Pratiques courantes;
Quels sont les enjeux de mise en œuvre de la PIÉA ?	Logigrammes; Demandes de révision de notes; Références en évaluation des apprentissages (écrits scientifiques, sources reconnues, documents de référence sur l'évaluation au collégial, etc.);
Est-ce que les règles et procédures relatives à l'apprentissage et à l'évaluation sont applicables, souhaitables ou nécessaires ?	Procédures et mécanismes existants; Autres.

DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Notre démarche s'inspire de la recherche-action en éducation⁴. Une des richesses de la recherche-action est sa flexibilité; il y a autant de variantes possibles que de chercheurs ou d'objets à analyser. Elle fournit un cadre souple aux recherches qualitatives, car pour être efficace, elle « doit tenir compte des particularités du contexte de la demande et de son déroulement⁵». Cette approche nous permettra donc de nous ajuster en étant créatifs et attentifs aux préoccupations de notre communauté.

³ Nous utiliserons des documents accessibles.

⁴ Jean-Marie VAN DER MAREN, *La recherche appliquée en pédagogie: Des modèles pour l'enseignement* Montréal; DeBoeck Université, 1re édition, 2003.

⁵ Id, *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal; Les Presses de l'Université de Montréal; DeBoeck Université, 2e édition, 2004, Collection : Méthodes en sciences humaines, 2004, p.216

Notre démarche se décline ainsi:

- Préparation du devis;
- Collecte de données comprenant, sans s'y limiter : étude de documents à l'aide de grilles d'évaluation, sondages auprès de la communauté, groupes témoins, etc.⁶ ;
- Analyse et interprétation des résultats;
- Rédaction d'un rapport d'évaluation et recommandations.

Aussi, afin d'assurer la validité de cette démarche d'évaluation, nous nous efforcerons d'obtenir un échantillonnage représentatif:

- Formation générale;
- Formation générale complémentaire;
- Formation pré universitaire;
- Formation technique;
- Attestations d'études collégiales.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTANCES

- Sous-comité d'évaluation:
 - Élabore le devis;
 - Met en œuvre la démarche d'évaluation;
 - Informe la Direction des études et la Commission des études de l'avancement des travaux;
 - Produit le rapport d'évaluation;
 - Émet des recommandations.
- Direction des Études:
 - Responsable du processus d'évaluation de la PIÉA
- Commission des études:
 - Participe au processus d'évaluation;
 - Émet des recommandations s'il y a lieu et approuve le devis;
 - S'informe de l'avancement des travaux;
 - Fournit un avis au conseil d'administration sur la révision de la politique.
- Conseil d'administration:
 - Le devis d'évaluation lui sera présenté.

⁶ Nous prendrons des mesures pour préserver la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que celle des membres de la communauté. Notamment, les documents recueillis seront anonymisés.

ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

1- Adoption du devis:

Commission des études (CÉ): 19 décembre 2019

2- Présentation de l'avancement des travaux:

Commission des études (CÉ): 12 mars, 16 avril 2020

3- Avis au CA sur le Rapport d'évaluation:

Commission des études (CÉ): 29 mai 2020

4- Adoption du rapport d'évaluation:

Conseil d'administration (CA): 16 juin 2020